

Lettre de Jacques Duclos aux membres du Comité central d'entreprise de l'Union sidérurgique du Nord de la France (4 décembre 1951)

Légende: Le 4 décembre 1951, Jacques Duclos, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, adresse une lettre au Comité central d'entreprise de l'Union sidérurgique du Nord de la France (USINOR), dans laquelle il détaille les raisons qui poussent le Parti communiste français à voter contre la ratification du traité instituant la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) et insiste notamment sur les dangers du plan Schuman pour la France.

Source: L'Humanité. Organe Central du Parti Communiste Français. 05.12.1951, n° 2255; 48e année. Paris: L'Humanité.

Copyright: (c) L'Humanité

URL:

http://www.cvce.eu/obj/lettre_de_jacques_duclos_aux_membres_du_comite_central_d_entreprise_de_l_union_siderurgique_du_nord_de_la_france_4_decembre_1951-fr-3f13a209-b9d7-4b15-b741-0196013f12fb.html

Date de dernière mise à jour: 14/09/2012

La lettre de Jacques Duclos

4 décembre 1951.

Monsieur le président,
Messieurs les membres du Comité central d'Entreprise de l'Union Sidérurgique du Nord de la France (USINOR)
14, rue d'Athènes,
PARIS (IXe)

Monsieur le Président et chers camarades,

Des députés communistes ont reçu votre motion relative au traité de pool charbon-acier, motion votée à l'unanimité le 27 novembre dernier par le Comité central d'Entreprise représentant, toutes tendances réunies, les 16.000 cadres, agents de maîtrise, employés et ouvriers de l'Union Sidérurgique du Nord de la France (USINOR).

Le traité du pool charbon-acier, plus connu sous la dénomination de Plan Schuman, étant considéré par vous comme comportant de graves dangers en ce qui concerne l'emploi de la main-d'œuvre dans l'industrie française, vous nous demandez de ne pas voter sa ratification.

Je tiens tout de suite à vous dire que le groupe communiste a pris la décision de voter contre la ratification de ce traité pour des raisons conformes à la fois à l'intérêt de la classe ouvrière et à l'intérêt supérieur du pays.

Le pool charbon-acier, d'inspiration américaine, tend en effet à assurer la prédominance, en Europe, de l'économie de l'Allemagne de l'Ouest, au détriment des intérêts français.

Les inspirateurs américains de ce traité n'ont d'ailleurs pas manqué de faire savoir aux capitalistes allemands qu'ils peuvent « s'attendre à être les principaux bénéficiaires du marché unique » s'étendant aux six pays signataires de ce que l'on appelle « la communauté européenne du charbon et de l'acier », à savoir : l'Allemagne de l'Ouest, la Belgique, la France, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas.

La suppression de tous droits de douanes et de tous contingents à l'intérieur du marché unique constitué par ces six pays et par les territoires d'Outre-Mer dépendant de l'un ou de l'autre d'entre eux ne peut que favoriser le pays disposant du potentiel économique le plus puissant. Et chacun comprend aisément que dans le cas concret qui vous préoccupe et préoccupe tous les Français soucieux de l'avenir de la Patrie, l'Allemagne de l'Ouest, à qui de grandes possibilités de modernisation de son équipement sont données, part gagnante à coup sûr.

Que M. Adenauer soit enchanté du pool charbon-acier plein de promesses pour les magnats de la Ruhr, cela se comprend. Mais l'attitude de M. Robert Schuman et des députés français qui l'approuvent est moins facile à expliquer du point de vue des intérêts français.

Nous considérons, quant à nous, le pool charbon-acier comme un nouveau Munich, comme une entreprise de trahison des intérêts vitaux de la France imposée par le gouvernement des Etats-Unis, en fonction de ses plans stratégiques visant à constituer une nouvelle Wehrmacht soit sous le couvert d'une « armée européenne » prévue par le plan Pleven, soit dans ce camouflage, comme le préconise de Gaulle.

Nous n'avons cessé de dénoncer le caractère nettement antifrançais du plan Schuman et nous sommes fermement résolus à voter contre sa ratification.

Le directeur des charbonnages de France, faisant l'aveu de la malfaisance du pool charbon-acier, a déclaré : « Une des conséquences du plan Schuman pourrait être la fermeture des mines du Nord et du Pas-de-Calais; en outre, la priorité qui serait donnée aux cokeries allemandes aboutirait à placer toute l'industrie lourde

française à la merci de l'Allemagne. »

Il ne suffit donc pas que 70 puits de mine aient été fermés. On veut en fermer d'autres avec, sans doute, la perspective de déporter en Allemagne les mineurs français mis en chômage.

Cela s'ajoutera aux dispositions antisociales prévues par le plan Schuman en ce qui concerne l'uniformisation aux taux les plus bas des salaires et des prestations sociales, ainsi que la généralisation des méthodes de rationalisation et de répression dans toutes les mines et usines intégrées à la « communauté européenne du charbon et de l'acier » sous la direction d'une Haute-Autorité.

De la sorte, la loi française ne s'appliquera plus à des ouvriers français travaillant en France à qui seront imposées des conditions de travail et des lois sociales pouvant être en contradiction avec les lois françaises. Avec ce traité de trahison, les ouvriers français, considérés comme des étrangers dans leur propre pays, seront placés sous la coupe d'une Haute-Autorité contre laquelle ils ne disposeront d'aucun recours.

Les ministres et des députés se font les instruments de cette abominable liquidation de la souveraineté nationale, mais il n'est pas possible que le peuple de France demeure passif devant la consécration projetée de sa déchéance.

Toutes les recommandations d'investissements dont on veut assortir la ratification du plan Schuman ne sont pas autre chose qu'une tentative de camouflage d'une opération monstrueuse qui sacrifie les intérêts de la France à la mise en œuvre d'un plan d'américanisation de l'Europe, les magnats de l'Allemagne de l'Ouest devant y jouer le rôle de « kapos » pour le compte de leurs maîtres américains.

L'industrie de base de notre pays étant placée sous la coupe d'une Haute-Autorité, dominée par les impérialistes américains et leurs fondés de pouvoir allemands, toutes les recommandations dont aura pu être accompagnée la ratification du traité du pool charbon-acier resteront lettre morte et le gouvernement français jouera les Ponce-Pilate en se déclarant incompetent chaque fois que la trahison des intérêts nationaux soulèvera l'émotion populaire.

Comment ne pas voir, dans de telles conditions, que cette politique est génératrice d'asservissement et de décadence pour la France.

La mise en application du plan Schuman prépare la ruine de la sidérurgie française avec ce que cela comportera de fermetures d'usines et de licenciements d'ouvriers.

En nous opposant à la ratification du plan Schuman, nous sommes conscients de défendre à la fois les intérêts des travailleurs français et les intérêts de la Nation. C'est pourquoi nous sommes prêts à lutter contre ce plan antinational avec tous les Français, sans distinction d'opinion, de croyance ou de condition sociale.

Notre opposition au Plan Schuman est donc exempte de toute équivoque et quand, pour des raisons qui sont les leurs, des représentants du Patronat se prononcent, eux aussi, contre ce plan nous n'en sommes nullement gênés, au contraire.

Nous avons connu une période, durant l'occupation hitlérienne, où certains patrons aidaient les résistants. Nous étions les premiers à nous en féliciter. Leur attitude était préférable à celle des misérables qui pactisaient avec les ennemis de la France.

En ce moment où sonne l'heure du choix entre une politique française et une politique de trahison, seuls des agents de l'étranger peuvent s'offusquer de voir des patrons s'élever en même temps que les ouvriers contre une politique de démantèlement de l'industrie française.

Quant à nous, nous nous en réjouissons avec la certitude qu'une politique de rapports économiques normaux avec tous les pays sans exception, dans la sauvegarde de notre indépendance nationale, assurerait à la France d'énormes possibilités d'essor économique et contribuerait puissamment à la sauvegarde de la paix.

Telles sont les raisons qui nous font vous donner l'assurance que le groupe communiste votera contre le traité du pool charbon-acier et qu'il combattrà de toutes ses forces les dispositions antinationales qu'il contient.

Veillez agréer, monsieur le Président et chers camarades, mes salutations empressées.

Jacques DUCLOS.